

ÉTATS FINANCIERS
des
SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
pour l'année prenant fin le
31 MARS 2012

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Au conseil des Biens non publics

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints des Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes, qui comprennent le bilan et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Celles-ci nous obligent à respecter des exigences déontologiques et à planifier et exécuter la vérification de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des éléments probants concernant les montants et autre information obligatoire fournis dans les états financiers. Les procédures choisies dépendent du jugement du vérificateur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, le vérificateur tient compte des contrôles internes afférents à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers de l'entité afin de concevoir des procédures de vérification appropriées dans les circonstances, mais non aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'entité. Une vérification comprend également l'évaluation de la justesse des conventions comptables appliquées et de la nature raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour constituer le fondement de notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Experts-comptables agréés

Ottawa (Ontario)
Le 5 novembre 2012

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

<u>ACTIF</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	850 \$	1 300 \$
Dépôt auprès du Fonds central des Forces canadiennes	-	366 489
Comptes clients	3 298 000	50 000
Charges payées d'avance	417 390	556 420
	<u>3 716 240</u>	<u>974 209</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>3 583 208</u>	<u>3 469 814</u>
	<u>7 299 448 \$</u>	<u>4 444 023 \$</u>
 <u>PASSIF ET ACTIF NET</u> 		
PASSIF EXIGIBLE		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 441 699 \$	2 228 782 \$
Avances du Fonds central des Forces canadiennes (note 6)	5 969 318	-
	<u>8 411 017</u>	<u>2 228 782</u>
 ACTIF NET		
Non affecté	(7 991 298)	(1 638 948)
Affecté à l'interne (note 7)		
Charges patronales du Personnel des FNP (public)	4 569 065	1 704 811
Charges futures d'assurance	2 310 664	2 149 378
	<u>(1 111 569)</u>	<u>2 215 241</u>
	<u>7 299 448 \$</u>	<u>4 444 023 \$</u>

Approuvé :

.....

(Voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	2012			2011	
	<u>Non affecté</u>	<u>Affecté à l'interne</u>			
		<u>Charges patronales du Personnel des FNP (public)</u>	<u>Charges futures d'assurance</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde, début de l'exercice	(1 638 948) \$	1 704 811 \$	2 149 378 \$	2 215 241 \$	5 860 568 \$
Revenus (dépendances) nets	<u>(6 352 350)</u>	<u>2 864 254</u>	<u>161 286</u>	<u>(3 326 810)</u>	<u>(3 645 327)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>(7 991 298) \$</u>	<u>4 569 065 \$</u>	<u>2 310 664 \$</u>	<u>(1 111 569) \$</u>	<u>2 215 241 \$</u>

(Voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus		
Frais d'utilisation des services		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	3 519 409 \$	3 429 132 \$
Régime d'assurance-revenu militaire (RARM)	695 565	655 921
Fonds des mess, des bases/escadres	692 505	3 588 166
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350 000	350 000
Administration du régime	165 000	165 000
	<u>5 422 479</u>	<u>8 188 219</u>
Contributions		
Contribution de CANEX aux services et aux opérations des FNP	2 900 000	500 000
Contribution du RARM aux programmes et aux distributions	3 133 577	3 142 393
Contribution du FCFC aux programmes et aux distributions	655 256	298 484
Contribution du FCFC aux services et aux opérations des FNP	5 992 355	4 257 468
Autres produits	95 236	93 078
	<u>12 776 424</u>	<u>8 291 423</u>
	<u>18 198 903</u>	<u>16 479 642</u>
Dépenses		
Services des FNP		
Comptabilité des FNP	4 428 919	4 193 787
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	3 574 822	3 414 352
Services de gestion des ressources humaines (RH)	3 241 894	3 046 956
Programme d'assurance consolidé	803 720	715 591
	<u>12 049 355</u>	<u>11 370 686</u>
Exploitation de l'entreprise		
Activités de l'organisation Quartier général des SSPFFC	992 888	715 916
Gestion du quartier général des PSP	7 968	7 149
Soutien contractuel des BNP	-	100 000
Services organisationnels	168 474	149 005
	<u>1 169 330</u>	<u>972 070</u>
Programmes		
Subvention des sports	89 524	74 101
Conseil international du sport militaire (CISM)	228 607	185 638
Cérémonie du mérite sportif	182 570	192 353
Programme de reconnaissance des bénévoles	85 577	92 393
Projet Accès	160 522	152 919
Programme de rabais pour la communauté de la Défense	-	100 000
Commandites et dons	44 132	72 574
	<u>790 932</u>	<u>869 978</u>
Distributions		
Subvention de CANEX et du RARM pour le BEMM	3 833 423	2 870 450
Subvention des PSP	80 668	76 314
Projets d'immobilisation	113 909	193 382
	<u>4 028 000</u>	<u>3 140 146</u>
	<u>18 037 617</u>	<u>16 352 880</u>
Revenus nets d'exploitation des FNP avant les charges patronales du Personnel des FNP	<u>161 286</u>	<u>126 762</u>
Charges patronales du Personnel des FNP		
Revenus	12 908 884	12 405 642
Dépenses	19 261 234	14 044 590
Dépenses nettes	<u>(6 352 350)</u>	<u>(1 638 948)</u>
Frais d'exploitation des FNP	(6 191 064)	(1 512 186)
Revenus (dépenses) nets d'exploitation des programmes publics – annexe A	<u>2 864 254</u>	<u>(2 133 141)</u>
Dépenses nettes	<u>(3 326 810) \$</u>	<u>(3 645 327) \$</u>

(Voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
PROVENANCE DE L'ENCAISSE (AFFECTATIONS)		
Activités d'exploitation		
Dépenses nettes	(3 326 810) \$	(3 645 327) \$
Articles n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement	<u>1 311 655</u>	<u>1 088 619</u>
	(2 015 155)	(2 556 708)
Changement au niveau des :		
Comptes clients	(3 248 000)	(50 000)
Charges payées d'avance	139 030	(6 437)
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>212 917</u>	<u>557 257</u>
	(4 911 208)	(2 055 888)
Activités de placement		
Achat d'immobilisations	<u>(1 425 049)</u>	<u>(1 723 750)</u>
Activités de financement		
Paiements d'avances du Fonds central des Forces canadiennes	<u>5 969 318</u>	<u>-</u>
Diminution de l'encaisse et du dépôt	(366 939)	(3 779 638)
Encaisse et dépôt, début de l'exercice	<u>367 789</u>	<u>4 147 427</u>
Encaisse et dépôt, fin de l'exercice	<u>850 \$</u>	<u>367 789 \$</u>
Encaisse et dépôt composés de :		
Encaisse	850 \$	1 300 \$
Dépôt auprès du Fonds central des Forces canadiennes	<u>-</u>	<u>366 489</u>
	<u>850 \$</u>	<u>367 789 \$</u>

(Voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes (SSPFFC) sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes des BNP remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SSPFFC relèvent du Chef d'état-major de la Défense (CEMD) qui a la responsabilité des Biens non publics (BNP).

Les SSPFFC appuient les activités des BNP, notamment la comptabilité, la gestion de l'information et la technologie de l'information, la gestion des ressources humaines des Fonds non publics et les services organisationnels. Les SSPFFC versent des subventions et des contributions en vue de rehausser la valeur des programmes et des activités des BNP destinés à la communauté militaire dans toutes les localités. Les programmes financés par les fonds publics incluent les programmes de bien-être et de maintien du moral et de soutien aux familles des militaires. C'est au Directeur général – Services de soutien au personnel et aux familles qu'incombe la responsabilité qui lui a été déléguée par le CEMD de diriger les activités des SSPFFC.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les SSPFFC sont exonérés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Constatation des produits

Les frais d'utilisateurs et les contributions d'autres entités, dont la direction relève du conseil des BNP et dont l'administration de programmes, de services et d'activités de bien-être est assurée par les SSPFFC, sont facturés et constatés à titre de revenus le mois au cours duquel le programme, le service ou l'activité est fourni.

En plus de ces revenus provenant d'apparentés, les SSPFFC administrent également des programmes de soutien pour le compte de l'État (ministère de la Défense nationale (MDN)). Le niveau de soutien public accordé aux SSPFFC est défini au chapitre 5 du manuel du MDN A-PS-110-001/AG-002 – Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes. Ces montants sont constatés comme revenus dans le mois au cours duquel le programme de soutien a été exécuté pour l'État.

(b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les taux suivants :

Bâtiments	5 % amortissement linéaire
Mobilier de bureau	12 % amortissement linéaire
Matériel informatique	17-24 % amortissement linéaire

(c) Utilisation d'estimations

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la préparation d'états financiers exige que la direction fasse des prévisions et des hypothèses qui influent sur les montants reportés d'actif et de passif, ainsi que sur les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et les montants reportés de recettes et de dépenses durant la période de déclaration. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. FUTURES NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Le Conseil des normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés a approuvé un cadre pour la préparation des rapports financiers conçu expressément dans le but de répondre aux besoins des utilisateurs des états financiers préparés par les organismes sans but lucratif. Les organismes sans but lucratif ont également l'option d'adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS) au lieu des nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif. L'organisme doit mettre en application l'un de ces nouveaux cadres d'ici la fin de l'exercice financier le 31 décembre 2013, mais il est autorisé à les adopter plus tôt s'il le désire. La direction évalue présentement l'incidence de ces nouveaux cadres de présentation des rapports sur ses états financiers.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers reconnus dans le bilan se composent de l'encaisse, de comptes clients, de comptes fournisseurs, de charges à payer et des paiements d'avances du Fonds central des Forces canadiennes. L'encaisse est comptabilisée à sa juste valeur dans les états financiers. Tous les autres instruments financiers sont enregistrés au coût de leur amortissement.

La juste valeur de ces instruments financiers s'approche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme.

Risque de crédit

Les SSPFFC sont exposés au risque éventuel que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers. Ils passent en revue régulièrement les montants à percevoir et conservent une provision pour créances irrécouvrables. Les comptes clients à la fin de l'exercice financier représentent les montants à recouvrer de l'État pour les programmes de soutien uniquement en mars 2012, montants reçus en totalité en avril 2012.

Le risque de crédit provient surtout de l'encaisse et des comptes clients des SSPFFC. La valeur comptable des ces éléments d'actif financier qui s'élève à environ 3 299 000 \$ (2011 – 418 000 \$) représente l'exposition maximale à un risque de crédit au 31 mars 2012.

Risque de change

Les SSPFFC utilisent surtout des dollars canadiens et ne s'exposent donc pas à un risque de change trop important.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est l'éventualité que les SSPFFC éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements liés à des passifs financiers qui se composent en grande partie de comptes clients et de charges à payer.

Les SSPFFC se prémunissent contre ce risque soit en ayant des espèces et des quasi-espèces ou au besoin, en évaluant le montant du crédit disponible du FCFC, pour s'acquitter de ses obligations actuelles. De plus, la direction établit des prévisions budgétaires et de trésoreries pour évaluer les liquidités dont elle aura besoin à l'avenir.

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

5. IMMOBILISATIONS

	2012		2011	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Bâtiments	570 623 \$	90 134 \$	480 489 \$	509 021 \$
Matériel informatique	9 860 893	6 831 827	3 029 066	2 881 706
Mobilier de bureau	285 330	211 677	73 653	79 087
	<u>10 716 846 \$</u>	<u>7 133 638 \$</u>	<u>3 583 208 \$</u>	<u>3 469 814 \$</u>

Le montant total de l'amortissement de l'exercice clos le 31 mars 2012 s'élève à 1 311 655 \$ (2011 – 1 088 619 \$).

6. AVANCES DU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES (FCFC)

Les avances du Fonds central des Forces canadiennes représentent des montants visant à financer les insuffisances de liquidités au cours de l'exercice. Elles ne portent pas d'intérêt. Le Fonds central des Forces canadiennes et les SSPFFC sont gérés sous l'autorité du Chef d'état-major de la Défense (CEMD) qui a la responsabilité des Biens non publics (BNP). C'est au Directeur général – Services de soutien au personnel et aux familles qu'incombe la responsabilité qui lui a été déléguée par le CEMD de diriger les activités des SSPFFC.

7. ACTIF NET AFFECTÉ À L'INTERNE

(a) Charges patronales du Personnel des FNP (public)

Des montants ont été affectés pour couvrir les coûts futurs de personnel, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés accumulés, les congés de maternité, etc. Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part du Personnel des Fonds non publics, Forces canadiennes, financée par l'État qui assure la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les fonds remboursés par l'État et les coûts réels des coûts de personnel ont été inscrits à ce compte soumis à des restrictions.

(b) Charges futures d'assurance

Des montants ont été affectés pour assurer le financement de demandes d'indemnité éventuelles des FNP en se fondant sur les économies réalisées sur les primes résultant de l'augmentation du montant de la franchise auto-assurée à 1 M\$ pour chacune des pertes et pour la limite totale.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Le Régime de retraite des employés des Fonds non publics (« le régime ») est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offrant des prestations de retraite en fonction des cotisations versées et des années de service. Fondamentalement, tous les employés des SSPFFC peuvent adhérer à ce régime. Des cotisations de 5,19 M\$ (2011 – 4,63 M\$) ont été incluses dans la catégorie des dépenses des états des résultats des FNP et de l'État.

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les Biens non publics (BNP) comme ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale* comprennent l'argent et les biens reçus par les militaires canadiens pour leur bénéfice; ces biens sont administrés par les SSPFFC. Les SSPFFC sont chargés de l'exécution de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de trois divisions opérationnelles : CANEX, les Programmes de soutien du personnel (PSP), et les Services financiers du RARM (SF RARM) (y compris la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes).

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, telles les installations et la sécurité. Le coût de ces services est compris dans les états des comptes publics et le rapport est présenté annuellement par le ministère de la Défense nationale conformément au chapitre 1019-8 du *Manuel d'administration financière*.

Au 31 mars 2012, les revenus et les dépenses estimatifs des BNP se situaient à 361 M\$ et 376 M\$ respectivement et les avoirs nets à 578 M\$. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

De plus, au cours de l'exercice, les SSPFFC ont facturé d'autres entités de l'organisation des Fonds non publics pour des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) et du programme d'assurance consolidé (PAC).

Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées. Les montants imputés figurent au tableau suivant :

	CANEX	SF RARM	Bases/ escadres/ mess	FCFC	Administration du régime	2012 Total	2011
Comptabilité	1 999 076 \$	145 556 \$	138 085 \$	350 000 \$	165 000 \$	2 797 717 \$	4 188 462 \$
GGI/TI	536 603	365 612	8 339	—	—	910 554	894 220
Gestion des RH	608 432	184 397	54 096	—	—	846 925	2 089 605
Programme d'assurance consolidée	375 298	—	491 985	—	—	867 283	1 015 932
Total	3 519 409 \$	695 565 \$	692 505 \$	350 000 \$	165 000 \$	5 422 479 \$	8 188 219 \$

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

10. GESTION DU CAPITAL

L'organisation définit son capital comme étant l'actif net non affecté et affecté à l'interne. Le capital n'est assujéti à aucune restriction extérieure. En ce qui concerne la gestion du capital, les objectifs de l'organisation consistent à détenir un actif net d'une valeur suffisante pour assurer la stabilité de sa structure financière, ce qui lui permet de concentrer ses efforts sur les services aux membres.

11. REVENU ET DÉPENSES BRUTS

Les états financiers présentent le revenu et les dépenses publiques et non publiques. Les revenus et les dépenses bruts combinés sont les suivants :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenu brut	178 726 863 \$	160 400 243 \$
Dépenses brutes	<u>182 053 673</u>	<u>164 045 570</u>
Dépenses nettes	<u>(3 326 810)\$</u>	<u>(3 645 327) \$</u>

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Revenus				
C-108 – Services aux familles des militaires	24 876 471	\$	24 088 770	\$
C-109 – Programmes de soutien au personnel (PSP)	88 484 877		81 859 527	
Promotion de la santé	6 483 365		5 815 117	
Autres fonds publics	5 338 523		7 570 233	
Revenus totaux	<u>125 183 236</u>		<u>119 333 647</u>	
Dépenses				
C-108 – Services aux familles des militaires	24 876 471		24 088 770	
C-109 – Programmes de soutien du personnel				
QG SSPFFC (QG)	3 207 448		3 155 524	
Gestion des PSP - QG et bases	6 629 209		5 042 630	
Conditionnement physique et sports militaires	31 912 955		30 289 514	
Gestion des mess	3 292 169		3 032 992	
UISP, Normes de cond. phys., FPSL, Commandites des PSP	1 764 386		1 164 711	
PSP pour les opérations de déploiement	2 954 839		4 402 141	
PSP à l'appui des petites unités	-		1 131 876	
Programme des services à la jeunesse	828 491		732 685	
Évaluation de la condition physique des réservistes	238 117		296 553	
Soutien aux familles des militaires	3 979 679		5 557 996	
Gestion des relations avec la clientèle	245 363		473 201	
Counselling et éducation des SF RARM	3 503 143		3 439 690	
Régime d'assurance mutilation accidentelle	900 000		3 531 448	
Gestion de CANEX	2 519 856		2 489 842	
Comptabilité des FNP	6 961 864		6 569 285	
Ressources humaines des FNP	4 043 040		4 215 908	
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/IT)	4 055 892		5 041 856	
Services organisationnels	11 459 316		1 321 187	
LIAE	141 000		141 000	
Promotion de la santé	6 483 365		5 815 117	
Autres fonds publics	5 186 633		7 399 721	
Dépenses totales	<u>125 183 236</u>		<u>119 333 647</u>	
Revenus nets d'exploitation et de gestion des programmes avant l'élément ci-après	<u>-</u>		<u>-</u>	
Charges patronales du Personnel des FNP (public) inscrites à l'actif net affecté à l'interne – note 7				
Revenus	22 435 840		12 181 312	
Dépenses	19 571 586		14 314 453	
Revenus (dépenses) nets	<u>2 864 254</u>		<u>(2 133 141)</u>	
Revenus (dépenses) nets d'exploitation des programmes publics	<u>2 864 254</u>	\$	<u>(2 133 141)</u>	\$